

Financement du lycée musulman de Lille : la région prise en étau

Article rédigé par *valeursactuelles.com*, le 09 juillet 2021

Source [*valeursactuelles.com*] Le lycée Averroès avait saisi le tribunal administratif de Lille après avoir été privé d'une subvention régionale en 2019. L'établissement serait financé par la mosquée de Mulhouse, elle-même financée par l'ONG Qatar Charity.

Les Hauts-de-France vont devoir payer. Le tribunal administratif de Lille a ordonné à la région dirigée par Xavier Bertrand le versement des subventions au lycée musulman Averroès à Lille, relaie [Le Figaro](#) ce jeudi 8 juillet. Son financement avait cessé en mars 2020 après des soupçons de financements étrangers.

La région va donc devoir « verser à l'association Averroès, à titre provisoire, la somme de 274 638,84 euros au titre du forfait d'externat dû au titre de l'année scolaire 2019/2020 », a confirmé le juge des référés du tribunal administratif, dans un communiqué que rapporte Le Figaro. Le paiement va devoir s'effectuer « dans un délai de 10 jours sous astreinte de 200 euros par jour de retard », a poursuivi le juge. Le tribunal a rappelé : « La région est légalement tenue de verser cette contribution, du fait même du statut d'établissement sous un contrat d'association à l'enseignement public du lycée privé dont l'association est le gestionnaire. »

Face à cette injonction, la région a annoncé qu'elle allait se pourvoir en cassation, tout en payant la somme due, relate Le Figaro. Xavier Taquet, directeur de cabinet du président du conseil régional, Xavier Bertrand, a expliqué : « Si le Conseil d'Etat nous donne raison, cela cassera la décision du tribunal administratif et nous demanderons alors le remboursement. »

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)